RAPPORT DE VÉRIFICATION

SOCOTEC

LEROY MERLIN FRANCE
RUE CHANZY
59260 LEZENNES

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	2	2	0	2
Monte-charge	1	1	0	1

Adresse d'intervention :
LEROY MERLIN FRANCE
25-27
25 PL DE LA MADELEINE
75008 PARIS 8

Mission réalisée le 05/04/22

Date de vérification précédente : 13/04/21
Périodicite : 12 mois / Prochaine vérification : 04/23

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 38840/22/2888
Date du rapport : 15/04/2022
N° d'affaire : 1908N11P0000002/33000
Désignation : GCN - LEROY MERLIN ASCENSEUR-MAG N° 196 - PARIS LA MADELEINE (75
N° intervention : N11P0211000000000998
Présence d'observation(s)

Références Client :
Site : 196-TM

1.0.0.1 - TM94775
Agence Équipements Paris
Pôle Eqts IDF Ouest - SOCOTEC EQUIPEMENTS - TOUR PACIFIC - 92977 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX
Tél. : (+33)1.55.47.27.24
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M BEZ Philippe
Nombre de pages : 12

cofrac INSPECTION
Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
MP ASCENSEURS	Installation d'ascenseur	Entrée Magasin accès parking			05/04/22	0			3
	Ascenseur		AMB40415 CE 0671	Ascenseur Gauche / A75 4002	05/04/22	1			3
	Ascenseur		AMB40416 CE 0671	Ascenseur Droit/A75 4000	05/04/22	2		Oui	3
ThyssenKrupp Ascenseurs	Installation d'ascenseur	Ascenseur PMR			05/04/22	0			5
	Ascenseur		AMB40417 CE 0671	Ascenseur/ A75 3999	05/04/22	3		Oui	5
	Monte-charge	Quai de Livraison	AMB40414	A75 4001	05/04/22	4		Oui	6

MODALITES DE LA VERIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/ENTRÉE MAGASIN ACCS PARKING)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de charges
Installateur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Année d'installation	2017
Constructeur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Mainteneur	MP ASCENSEURS
Localisation	Entrée Magasin accès parking
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12

1.1.1. Ascenseur (AMB40415 CE 0671/Ascenseur Gauche /A75 4002)

Identification de l'ascenseur	AMB40415 CE 0671
Libellé client	Ascenseur Gauche /A75 4002
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	2200
Nombre de personnes	29
Vitesse nominale (m/s)	1
Type de suspension	Câble

1.1.2. Ascenseur (AMB40416 CE 0671/Ascenseur Droit/A75 4000)

Identification de l'ascenseur	AMB40416 CE 0671
Libellé client	Ascenseur Droit/A75 4000
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	3
Charge nominale (kg)	2200
Nombre de personnes	29
Vitesse nominale (m/s)	1
Type de suspension	Câble

1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (AMB40415 CE 0671/ASCENSEUR GAUCHE /A75 4002)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Reprogrammer la téléalarme afin que la demande secours aboutisse au centre d'intervention du mainteneur.	1

1.2.2. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (AMB40416 CE 0671/ASCENSEUR DROIT/A75 4000)

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Habitacle (Cabine) / Eclairage cabine	Compléter l'éclairage en cabine.	2
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle est inopérant. Remettre en état de fonctionnement le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle.	3

2. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/ASCENSEUR PMR)

2.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de charges
Installateur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Année d'installation	2017
Constructeur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	Ascenseur PMR
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12

2.1.1. Ascenseur (AMB40417 CE 0671/Ascenseur/A75 3999)

Identification de l'ascenseur	AMB40417 CE 0671
Libellé client	Ascenseur/A75 3999
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	3
Charge nominale (kg)	2000
Nombre de personnes	26
Vitesse nominale (m/s)	1
Type de suspension	Câble

2.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

2.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (AMB40417 CE 0671/ASCENSEUR/A75 3999)

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle est inopérant. Remettre en état de fonctionnement le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle.	4
Dispositifs de sécurité / Fonctionnement des dispositifs de sécurité spécifiques à l'installation	Rendre opérationnel le dispositif de réserves réduites.	5
Toit cabine, guidage, gaines, suspension / Accès dans la gaine (protecteurs mobiles :portes, portillons et trappes de visite)	La manoeuvre d'inspection ne fonctionne pas en descente.	6

3. MONTE-CHARGE (MONTE-CHARGE ACCESSIBLE/QUAI DE LIVRAISON/AMB40414/A75 4001)

3.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Type	Monte-charge accessible
Installateur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Année d'installation	2017
Constructeur	SECA
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	Quai de Livraison
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Réglementation prise en référence	Article R. 4224-17 et suivants du Code du travail
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Identification du monte-charge	AMB40414
Libellé client	A75 4001
QR Code :	
Charge nominale (kg)	4000
Vitesse nominale (m/s)	0,10
Type de suspension	Câble et Vérins

3.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

3.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : MONTE-CHARGE

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique absente. Assurer la disponibilité de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	7
Habitacle (cabine) / Eclairage de secours dans l'habitacle	L'éclairage de secours dans l'habitacle ne fonctionne pas. Remettre en état l'éclairage de secours de l'habitacle.	8
Habitacle (cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Refixer la main courante en cabine	9
Habitacle (cabine) / Eléments constitutifs de l'habitacle	Le dispositif de demande de secours en cabine est inopérant	10

3.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Eléments non vérifiés	En raison de :
Monte-charge	(Monte-charge accessible/Quai de Livraison/AMB40414/A75 4001)	Cuvette	Absence de la societé de maintenance

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Eléments non vérifiés	En raison de :
Monte-charge	(Monte-charge accessible/Quai de Livraison/AMB40414/A75 4001)	Dispositifs de sécurité	Absence de la societé de maintenance
Monte-charge	(Monte-charge accessible/Quai de Livraison/AMB40414/A75 4001)	Toit cabine, guidage, gaines, suspension	Absence de la societé de maintenance

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s

Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence* ci-dessous, a été vérifié.

1	**DOCUMENTS**
1.1	Carnet d'entretien
1.1.1	Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions
1.1.2	Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions
1.1.3	Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions
1.1.4	Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions
1.2	Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs
1.3	Dernier rapport de vérification périodique
2	**Gaine**
2.1	Eléments constitutifs de la gaine
2.2	Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite)
2.3	Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite
2.4	Eléments de guidage (habitacle et contrepoids)**
2.5	Suspentes et attaches, poulies**
2.6	Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité
2.7	Dispositif(s) limitant la course de l'habitacle
2.8	Accès à la cuvette (échelles, …)
3	**Local des machines**
3.1	Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, …)
3.2	Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin…)**
3.3	Dispositif parachute ou équivalent**
3.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne
3.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique)
3.6	Consignes
4	**Paliers**
4.1	Organes de service et de signalisation
5	**Portes palières**
5.1	Eléments constitutifs
5.2	Verrouillage mécanique et électrique
5.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,…)
6	**Habitacle**
6.1	Eléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,…)
6.2	Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt
6.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,…)
6.4	Organes de service et de signalisation
6.5	Eclairage normal et de secours
6.6	Dispositif de demande de secours
6.7	Affichage de la limite d'usage
6.8	Indication de la charge

** Cette annexe respecte la méthodologie VGP selon le fascicule SOCOTEC - HH.CB.400 pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charges et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail ainsi que le guide 023 de FILIANCE validé par la délégation équipements.*

*** Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.*

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (**VGPE),** SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes paliers ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitacle ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	**Type d'équipements**	**Localisation**	**Identification de l'installation (Numéro)**	**Libellé client**	**Date de la visite**
MP ASCENSEURS	Ascenseur	Entrée Magasin accès parking	AMB40415 CE 0671	Ascenseur Gauche /A75 4002	05/04/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION

réalisée par M BEZ Philippe

en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (AMB40415 CE 0671/Ascenseur Gauche /A75 4002), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

ANNEXE 2 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	**Type d'équipements**	**Localisation**	**Identification de l'installation (Numéro)**	**Libellé client**	**Date de la visite**
MP ASCENSEURS	Ascenseur	Entrée Magasin accès parking	AMB40416 CE 0671	Ascenseur Droit/A75 4000	05/04/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M BEZ Philippe
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (AMB40416 CE 0671/Ascenseur Droit/A75 4000), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

ANNEXE 3 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	**Type d'équipements**	**Localisation**	**Identification de l'installation (Numéro)**	**Libellé client**	**Date de la visite**
ThyssenKrupp Ascenseurs	Ascenseur	Ascenseur PMR	AMB40417 CE 0671	Ascenseur/A75 3999	05/04/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M BEZ Philippe
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (AMB40417 CE 0671/Ascenseur/A75 3999), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

ANNEXE 4 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	**Type d'équipements**	**Localisation**	**Identification de l'installation (Numéro)**	**Libellé client**	**Date de la visite**
ThyssenKrupp Ascenseurs	Monte-charge	Quai de Livraison	AMB40414	A75 4001	05/04/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M BEZ Philippe
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.